



Hellio Ingénierie dresse le bilan d'une année de Mon Accompagnateur Rénov' :

70 % des ménages accompagnés en 2024 gagnent au moins 4 classes au DPE !

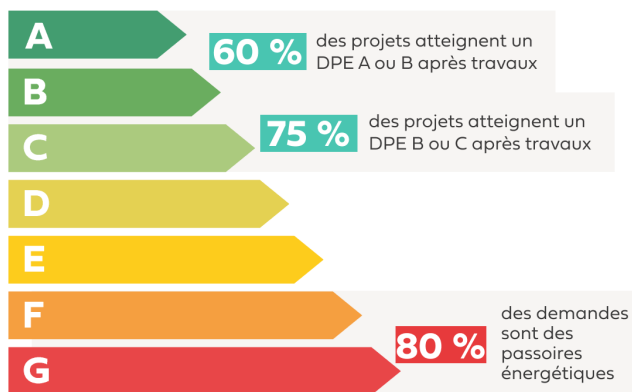
- Depuis l'entrée en vigueur de la réforme MaPrimeRénov' au 1^{er} janvier 2024, qui met en place le parcours accompagné, les Français ont l'obligation de se faire accompagner par un professionnel agréé Mon Accompagnateur Rénov'. Cette mesure vise à atteindre l'objectif gouvernemental de 900 000 rénovations globales de logements par an d'ici 2030.
- En 2024, la France a réalisé seulement 91 000 rénovations d'ampleur. L'instabilité politique et budgétaire de l'année 2024 a, de fait, ralenti la dynamique des travaux. En fin d'année 2024, l'Anah annonçait lors de son Conseil d'administration une stabilisation et pérennisation des dispositifs en place. C'est chose faite puisque le budget dédié à Ma Prime Renov' s'élève pour l'année 2025 à 3,4 milliards d'euros. Il est équivalent à celui de 2023 et en baisse de seulement 5% par rapport à 2024. La continuité des dispositifs et la stabilité du budget annoncent une année 2025 plus dynamique en termes d'engagements de travaux.
- Dans ce contexte, Hellio Ingénierie - bureau d'études spécialisé dans la performance énergétique des ménages ayant obtenu l'agrément Mon Accompagnateur Rénov' en décembre 2023 - met en lumière les atouts de son accompagnement, qui permet également de mieux prévenir la fraude. **Saut de classe énergétique, économies d'énergie, le bureau d'études pointe également les améliorations nécessaires pour accélérer le déploiement du dispositif.**
 - 60% des projets accompagnés atteignent un DPE A ou B après travaux.
 - 75% des projets atteignent un DPE B ou C après travaux.
 - 70% des ménages accompagnés réalisent un saut de plus de 4 classes énergétiques.
 - 73% de gain énergétique moyen pour un saut de 4 classes au DPE
 - Taux moyen de couverture des aides : 62% du coût des travaux.
 - 88% des Français qui font appel à un Accompagnateur Rénov' Hellio Ingénierie sont des propriétaires occupants
 - 90% des rénovations concernent des maisons individuelles.
 - 80% des biens rénovés sont classés F ou G (passoires thermiques).



60% des projets accompagnés atteignent un DPE A ou B après travaux

En 2024, Hellio Ingénierie a recensé 1 500 demandes d'accompagnement pour des projets de rénovation d'ampleur. Parmi eux, 80% des biens étaient considérés comme des passoires énergétiques, 60% des projets accompagnés par le bureau d'études ont atteint un DPE A ou B après travaux, 75% un DPE B ou C après travaux et 70% des ménages réalisent un saut de plus de 4 classes énergétiques.

Ces sauts de classe se traduisent aussi par une réduction concrète de l'empreinte carbone : les rénovations terminées et accompagnées par Hellio Ingénierie ont déjà permis d'éviter l'émission de 14 009 kg CO₂/m²/an.



Par ailleurs, 90 % des demandes des propriétaires concernaient des maisons individuelles (83% étant des propriétaires occupants contre 7% de propriétaires bailleurs). En ce qui concerne le profil des demandeurs, 48 % des ménages soutenus par Hellio Ingénierie appartiennent aux catégories de revenus modestes et très modestes. 27% font partie des ménages aux revenus supérieurs.

Pour accompagner au mieux ces ménages, les experts de Hellio Ingénierie assurent un suivi à chaque étape : audit énergétique, mobilisation d'aides financières, accompagnement des travaux et assistance dans les démarches en ligne. Cet accompagnement se traduit par une couverture des aides d'environ 62% des dépenses liées aux travaux.

Un dispositif qui confirme sa volonté d'accompagner les ménages les plus précaires

Le 4 décembre 2024, le gouvernement publiait un décret et un arrêté concernant les nouvelles modalités de MaPrimeRénov' en 2025 pour les consommateurs. Si les deux parcours (monogeste et rénovation d'ampleur) sont toujours maintenus, le niveau de certaines aides a été réduit. En effet, les ménages aux ressources dites "supérieures" voient leur taux d'aide largement diminuer dans le cadre du Parcours accompagné :

- 30 % à 10 % pour les projets permettant un gain de 2 classes au DPE
- 35 % à 15 % pour les projets permettant un gain de 3 classes au DPE
- 35 % à 20 % pour les projets permettant un gain de 4 classes ou plus au DPE

En parallèle, le taux d'écèlement dans le cadre du parcours accompagné est rehaussé, allant jusqu'à 100% pour les ménages très modestes. L'Anah confirme sa volonté d'accompagner les ménages les plus modestes dans leurs projets de rénovation d'ampleur. Dans cette perspective, Hellio ingénierie poursuit son accompagnement des ménages les plus aisés.



Cette complémentarité permet d'accompagner l'ensemble des ménages dans un projet de rénovation d'ampleur.

Le délai de traitement des dossiers : un frein à la massification

Le début de l'année 2025 fut marqué par un retard dans l'instruction des dossiers MaPrimeRénov', faute d'adoption d'un budget. Cette latence a marqué un léger coup d'arrêt à la dynamique engagée en fin d'année 2024. Toutefois, nous observons que cette période, couplée à un flou quant à l'adoption du budget pour l'année 2025, est le reflet d'une complexité interne aux services instructeurs de l'Anah. En effet, nous observons qu'en moyenne, il faut compter 32 jours pour obtenir une réponse pour les dossiers MaPrimeRénov' et environ 75 jours pour les dossiers MonProjetAnah. Dans certaines régions, les délais d'instruction peuvent s'étendre sur 5 à 6 mois, compliquant encore davantage la planification et la réalisation des projets de rénovation pour les bénéficiaires.

Afin de simplifier et fluidifier l'accompagnement des ménages, Hellio Ingénierie propose 5 initiatives :

1. **Clarification des règles fiscales** : Adoption d'un taux de TVA unique à 5,5% pour les prestations MAR, aligné avec les travaux de rénovation énergétique.
2. **Accélération des délais d'instruction** : Réduction des temps de traitement des dossiers et instauration d'une priorisation des dossiers sous compromis de vente.
3. **Harmonisation du dispositif** pour éviter des inégalités selon les catégories de revenus et les territoires
4. **Simplification administrative** : transformer les demandes de compléments de dossiers en règles métiers (rapport photo avant travaux systématique, schéma des biens à rénover...).



« Chez Hellio Ingénierie, nous croyons fermement que la rénovation d'ampleur est un levier crucial pour les ménages, non seulement pour améliorer leur confort, mais aussi pour réduire leurs dépenses énergétiques à long terme. Grâce à notre expertise, les projets que nous accompagnons bénéficient en moyenne de 3 % d'aides supplémentaires par rapport à la moyenne nationale. Cette différence réside dans notre approche rigoureuse, visant à maximiser les économies d'énergie, ce qui permet à nos clients de recevoir un soutien financier accru pour des projets plus performants. Dans cette dynamique, Mon Accompagnateur Rénov joue un rôle clé en tant que garant et interlocuteur de confiance. Toutefois, il est impératif de

renforcer sa responsabilité tant dans la réussite des travaux que dans leur atteinte des objectifs d'économies d'énergie post-chantier», explique Julien Outin, Directeur de Hellio Ingénierie.

Portrait robot d'un ménage accompagné par Hellio Ingénierie en 2024

- Ménage qualifié de "Très Modeste" dans le cadre du dispositif (bleu)
- Propriétaire occupant
- Maison individuelle
- DPE G avec passage en étiquette C
- 73% de gain énergétique moyen pour un saut de 4 classes au DPE
- Coût moyen des travaux (TTC) : 63 360€
- Montant moyen de l'aide (TTC) : 55 338€
- Taux de couverture : 87%



Contacts Presse Enderby

Sarah El Maroudi – sel@enderby.fr - 06 38 73 77 82

Edith Maviel – ema@enderby.fr - 07 64 89 59 74

A propos Hedio ingénierie

Société de conseil spécialisée dans la performance énergétique, Hedio Ingénierie est l'expert de référence pour les particuliers. Agréé Mon Accompagnateur Rénov', Hedio Ingénierie est l'interlocuteur privilégié pour les accompagner dans leurs rénovations globales et performantes.

Audit énergétique, mobilisation d'aides financières, accompagnement de travaux, suivi sur le terrain, Hedio Ingénierie délivre un accompagnement sur mesure, personnalisé et ancré dans les réalités terrain de chacun, pour aider concrètement les consommateurs à maîtriser leurs dépenses énergétiques.